



CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

➤ Réforme des règles de publicité à compter du 1^{er} juillet 2022

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre 2021, publiée au Journal Officiel, supprime le compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Il est remplacé par la création d'une liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, conformément à l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

| Numéro de la délibération | Libellé | Vote |
|---------------------------|--|--|
| 2024-051 | Mise en place d'un système de vidéoprotection - Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance | Unanimité |
| 2024-052 | Société Publique Locale d'Aménagement Territoires Publics - Acquisition d'actions par la commune de Le Rheu | 22 Voix « Pour » 7 Abstentions |
| 2024-053 | ZAC de la Trémelère - Compte-rendu annuel à la collectivité 2023 | 22 Voix « Pour » 7 Abstentions |
| 2024-054 | Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) - Approbation des ZAER et du bilan de concertation | Unanimité (M. MANGELINCK ne prenant pas part au vote) |
| 2024-055 | Installation classée pour la protection de l'environnement - Enquête publique - GAEC Agréé Dyna'milk - Avis du Conseil Municipal | Unanimité |
| 2024-056 | DIA Information | Prend acte |
| 2024-057 | Autorisation à participer à des opérations d'autoconsommation collective déployées par l'association Part'entr 35 | Unanimité |
| 2024-058 | Don à titre gracieux de documents à l'association « Les Amis de L'Autre Lieu » pour l'organisation d'une braderie de livres | Unanimité |
| 2024-059 | Association Le Rheu à vélo - Mise à disposition de locaux communaux | Unanimité |
| 2024-060 | Révision des tarifs des services périscolaires et extrascolaires pour l'année 2024-2025 | Unanimité |

| | | |
|-----------------|--|------------------|
| 2024-061 | Actualisation des guides pratiques et des règlements intérieurs des services périscolaires, extrascolaires et jeunesse pour l'année scolaire 2024-2025 | Unanimité |
| 2024-062 | Convention de mise à disposition des locaux de l'école Sainte-Marie en faveur de la collectivité pour les services périscolaires | Unanimité |
| 2024-063 | Convention de participation financière au fonctionnement du Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en difficultés (RASED) | Unanimité |
| 2024-064 | Service commun intercommunal pour la production et la livraison de repas - Actualisation du prix des repas fabriqués et livrés par la cuisine centrale de l'Orme Robin | Unanimité |
| 2024-065 | Convention de partenariat avec la ville de L'Hermitage - Production et livraison de repas du 12 au 30 aout 2024 | Unanimité |

Le rapport intégral des délibérations peut être consulté à la Direction Générale des Services aux heures ouvrables.

Les délibérations du Conseil Municipal peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de leur publication.

Fait à Le Rheu, le mardi 02 juillet 2024

La Maire,



Chantal PÉTARD-VOISIN